

Adresse de la société populaire de Sauveur-sur-Douve (ci-devant Saint-Sauveur-le-Vicomte, Manche), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Sauveur-sur-Douve (ci-devant Saint-Sauveur-le-Vicomte, Manche), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 482-483;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21661_t1_0482_0000_8

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Où, vous le maintiendrez dans toute sa pureté et dans toute son énergie malgré toutes les tentatives de ceux qui veulent l'altérer. Où, vous le maintiendrez jusqu'à la parfaite destruction de tous les ennemis de notre révolution malgré l'hypocrite patriotisme de ceux qui demandent le gouvernement constitutionnel sur des espérances perfides. O cher représentants c'est avec la plus grande joie que nous voyons que vous venez jurer de nouveau de rester ferme à votre poste jusqu'au moment où la révolution sera consommée qui sera le vrai triomphe de la république.

O cher Représentants nous avons fait serment de mourir pour la République et nous le répétons avec le plus grand zèle, ce serment de mourir pour elle et ses généreux représentants, nous ferons tous nos efforts pour maintenir autant qu'il sera en nous, un ouvrage aussi beau que le votre. Nous finissons et en fraternisons du plus profond de notre cœur en disant ces mots.

Vive la nation, vive la Représentation nationale et vive la république française une et indivisible et avons signé à l'exception du citoyen Jean Fautre qui a déclaré ne savoir signer.

Pierre FLUVROZ, *maire*, Marc MATHIEU, *secrétaire greffier*, Jean et Denis MATHIEU, *officiers*, MEUNIER, *agent national* et 10 autres signatures.

e

[Le conseil général de la commune de Verdun aux citoyens représentants de la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III] (8)

Liberté, Égalité, la République ou la Mort.

Citoyens représentants

Vous venés de sauver, encore une fois la République; un tyran et ses complices se baignaient dans le sang des français, pour établir le despotisme sur des monceaux de cadavres et de cendres. Des intriguants s'agitaient en tout sens, pour exécuter leurs projets liberticides et se soustraire au glaive de la loi : de faux républicains affectaient un patriotisme exagéré pour substituer la terreur ou plutôt l'injustice à la justice et à la vertu. Ils avaient juré d'anéantir les talents, les arts et les sciences, pour plonger la République dans les ténèbres de l'ignorance et élever sur leurs ruines le spectre hideux de la tyrannie.

Vous avés parlé, augustes Représentants, et à votre voix, tous les monstres sont rentrés dans le néant. Continué à déployer toute l'énergie du gouvernement révolutionnaire; terrassés l'hydre de l'anarchie et du despotisme; ne souffrés aucune puissance intermédiaire entre vous et le peuple; vous êtes ses représentants; vous seuls êtes investi de tous ses pouvoirs; c'est à

vous seuls qu'il a confié les rênes du gouvernement; tout factieux qui veut rivaliser de puissance avec vous, doit être anéanti.

Nous avons reçu avec reconnaissance, votre adresse au peuple français. Les sentiments qu'elle exprime ont toujours été gravés dans nos cœurs. La terreur qui, trop longtemps, a couvert de deuil, la République, les a pénétrés, quelquefois comprimés; mais elle n'a jamais pu les effacer.

Oui, à l'exemple de la Convention, nous avons dans tous les temps, voué à l'exécration, au mépris et au supplice, les tyrans, les buveurs de sang, les fripons et les dilapidateurs. La représentation nationale a toujours été notre point de ralliement; et nous jurons encore aujourd'hui de la soutenir, jusqu'à la mort et de cimenter de notre sang, les décrets de nos sages Législateurs.

Fait et arrêté en conseil général, le premier brumaire l'an trois de la République une et indivisible.

LESPINE, *maire* et 31 autres signatures
principalement des officiers municipaux
et des notables.

f

[La société populaire des Droits de l'homme à la Convention nationale, Valognes, le 30 vendémiaire an III] (9)

Liberté, Égalité.

L'adresse de la Convention nationale au peuple français est l'ouvrage de la sagesse, le chef d'œuvre de la raison : les principes qu'elle renferme sont et doivent être gravés dans le cœur de tous les Français; ils sont la sauvegarde des droits et la véritable base de la liberté. La société populaire toute entière la reçue avec un enthousiasme républicain, elle la fait lire à l'ouverture de ses séances, elle remplit son vœu et son devoir en l'annonçant à la Convention nationale.

Suivent 68 signatures.

g

[Les citoyens membres de la société populaire de Sauveur-sur-Douve à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III] (10)

Citoyens Représentants,

Le règne de la terreur est enfin terminé; la vertu seule obtiendra désormais l'hommage des français libres et heureux. L'opinion publique trop longtemps usurpée par quelques dominateurs audacieux se prononce maintenant dans toute sa pureté. Les accents de sa voix redou-

(8) C 324, pl. 1393, p. 24.

(9) C 325, pl. 1412, p. 35.

(10) C 325, pl. 1412, p. 33.

table exprimée de toutes part vont glacer d'effroy les méchants tandis que l'homme de bien, le bon citoyen, le véritable ami de la patrie reposera en paix sous l'autorité tutélaire des lois.

Législateurs, les principes sublimes de morale publique que vous venez de proclamer dans votre adresse aux français ont enflammé nos âmes et les ont pénétrés d'admiration et de reconnaissance. Ces principes sont les nôtres; et nous sentons aussi que nous sommes dignes de la liberté. Comme vous, nous détestons les tyrans et les traîtres quelque soit le masque qui couvre la perfidie de leurs desseins. Nous avons en horreur tous les vices, parce qu'ils tiennent à l'essence des esclaves. Nous cherissons la vertu parce qu'elle est le domaine d'un peuple libre, et qu'il ne peut exister de liberté sans vertu. Nous regardons comme le premier devoir de l'homme libre l'obéissance à la loi parce que la loi est l'expression de la volonté de tous. Nous regardons l'égalité comme le premier élément de notre existence politique, non cette égalité fantasque et subversive de toute organisation sociale qui tendoit à réduire tous les français dans un état commun de misère et d'opprobre; mais cette égalité sainte qui place tous les hommes sans distinction sous le niveau salutaire de la loi. Nous voulons la République une et indivisible, parce que c'est dans la masse toute entière du peuple français que réside essentiellement sa force et sa toute puissance.

Nous ne reconnaissons d'autre autorité légitime que celle de la Convention nationale et des autorités qui émanent d'elle parce qu'elle est chargée d'exprimer la volonté nationale. Toute société, toute association quelconque, toute fraction du peuple qui oserait rivaliser de pouvoir avec la Convention nationale devient usurpatrice de la souveraineté du peuple et tend à la dissolution du corps politique.

Voilà quels sont nos principes, nos opinions, nos sentimens.

Législateurs, c'est à vous d'achever votre ouvrage. Continués de vous montrer dignes des destinées glorieuses aux quelles vous avez été appelés par la confiance du peuple français. Frapés sans pitié du glaive de la justice révolutionnaire ces hommes impurs dont la sacrilège existence offre l'assemblage hideux de tous les crimes, de ces fléaux de l'ordre social qui dans leur délire insensé voulaient étouffer dans l'âme des français jusqu'au germe des vertus qui en ont fait le premier peuple de la terre.

Et vous, généreux parisiens, les premiers fondateurs de la liberté, vous, nos frères aînés, vous, nos amis, secondés de tout votre pouvoir les efforts que la Convention nationale ne cesse de faire pour consolider le bonheur du peuple; qu'elle soit environnée de votre confiance comme elle l'est de la nôtre, ne souffrés pas que quelques intrigans adroits et perfides, quelques agitateurs soudoyés entretiennent parmi vous le trouble et la division. Soyés unis entre vous, comme tous les départemens sont unis à vous, pour le triomphe de la liberté, de la justice et de la vertu. Si la conquête de la liberté vous occasionne quelques privations passagères continués de les supporter avec le courage

héroïque que vous avez montré jusqu'à présent. Il n'est pas un de nous qui ne brûle de partager avec vous, tout ce qu'il possède; c'est par cet accord mutuel de volontés, c'est par cette union constante de sentimens, par cette pratique uniforme de toutes les vertus républicaines, que la prospérité publique s'établira sur des bases inébranlables et que nous recueillerons au sein du bonheur, les fruits de la plus belle des révolutions.

Vive l'union, vive la République, vive la Convention nationale.

Sauveur-sur-Douve le 30 vendémiaire troisième année de la République française une et indivisible.

CREMOINE, et 3 autres signatures.

Au moment où j'ai donné lecture à la société dont je suis membre, de cette adresse quelle m'avait chargé de rédiger; malgré son intitulé, partie de mes frères ont refusé de la signer parce qu'ils ont craint que d'après le décret du 25 vendémiaire elle ne fut collective et malgré ce que j'ai pu leur dire ils ont persisté dans leur opinion.

CREMOINE.

h

[La société populaire, les autorités constituées et les citoyens de Quimperlé à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III] (11)

Citoyens Représentans

Trop de scènes affligeantes ont déchiré vos cœurs et les nôtres. Reposés vos regards sur un tableau plus consolant. Contemplez la France entière sortant par votre énergie d'une oppression sans exemple dans l'histoire; voyez la à son réveil diriger ses premiers regards, ses premiers vœux vers cette idole chérie au nom de laquelle elle a tant souffert, et les reporter aussitôt vers vous, comme l'unique source du bonheur dont elle aperçoit l'aurore.

Les citoyens de Quimperlé ont couvert d'applaudissemens et d'expressions de reconnaissance, votre sublime et touchante adresse au peuple français elle est digne de vous, elle est digne de lui en lui faisant connaître ses devoirs, vous les lui faites chérir.

La probité, la vertu, la justice, ces élémens sans lesquels une République ne peut ni s'asseoir, ni subsister ne seront donc plus de vains mots empruntés par la scélératesse hypocrite pour mieux tromper le peuple, on ne verra plus la tyrannie et l'arbitraire se jouer de la fortune, de la liberté et de la vie des citoyens. On ne verra plus aucune puissance usurpatrice s'établir entre le peuple et ses représentans. On ne verra plus la cupidité s'enrichir sans travail, les vengeances et les haines s'exercer avec impunité, l'audace et l'anarchie tout oser, tout